



Réunion de quartier Centre-ville 17 novembre 2014

Début de la présentation des élus à 20h15.

48 riverains présents.

8 agents

21 élus présents.

Olivier Heyob présente les travaux

- PLACE CHARLES DE GAULLE : Réfection d'un trottoir devant le bâtiment TOUL HABITAT - 6 000 € TTC
- FOYER marie-paule forestier : Réfection de l'accès - 12 500 € TTC
- Rue CHANZY : Végétalisation d'un îlot et reprise de pavés - 4 500 € TTC
- FOYER DOUZAIN ET RUE DE L'HOPITAL MILITAIRE : Mises aux normes handicapés de l'accès au foyer et réfection du trottoir jusqu'au PAV - 7 100 € TTC
- RUE D'INGLEMUR : Réfection d'un trottoir en partie - 6 000 € TTC
- ÉCOLE DU CHATELET : Réfection de l'accès au CIO - 12 500 € TTC
- AVENUE COLONEL GILBERT GRANDVAL : Remplacement des bornes devant le monument aux Morts - 17 000 € TTC
- RUE DE L'HOPITAL MILITAIRE – Rue des écuries de bourgogne : Remplacement des luminaires à vapeur de mercure – 16 unités - 5 200 € TTC
- RUE BENOÎT PICARD : Remplacement de la conduite d'adduction en eau potable, dissimulation des réseaux et réfection qualitative de l'ensemble de la rue - 156 000 €
- ILOT DES TEINTURIERS : remplacement de la conduite d'adduction en eau potable et du collecteur d'assainissement par la CCT, amélioration de l'éclairage public, enfouissement des réseaux aériens, réfection de l'impasse des Teinturiers, réaménagement qualitatif de la rue des Teinturiers, création d'un parking en pavés de 18 places, création de massifs de plantations - 490 000 €
- RUES DOCTEUR DENIS / COURS POINCARÉ ET HOPITAL MILITAIRE : Renforcement de l'éclairage public - 8 400 €
- PORTE MOSELLE : Remplacement de l'armoire d'éclairage public pour éviter le vandalisme - 5 200 €
- RUE DU TERREAU : Remplacement de la conduite d'adduction en eau potable renforcement de l'éclairage public et réfection de chaussée avec pavés calcaire en rive - 92 000 €
- ILOT DES TEINTURIERS : Aménagement paysager
- PIEDS DE FACADES : Plantations pieds de façades en centre villes
- ILOT RUE CHANZY : Plantation arbustive
- CLOITRE ST GENGOULT : Réfection intégrale
- CATHEDRALE : Ouverture de la porte entre le parc de l'Hôtel de ville et la cathédrale. Pose de grilles pour les reliques St Mansuy
- EGLISE SAINT GENGOULT : Restauration des façades du cloître et des châteaux du bas côté sud

- Réfection place des Teinturiers : Beaucoup de gens bloquent l'accès aux garages en se stationnant. Le Maire indique que la ville va étudier la mise en place d'une signalétique.
- Rue Pont des Cordeliers, malgré la rénovation de l'an dernier, des trous se reforment. Les voitures tapent sur les plaques d'égout. Il faudrait mettre des dos d'âne dans cette rue car les gens roulent trop vite.
Le Maire rappelle que les dos d'âne font beaucoup de bruit. Une place de stationnement a été délimitée pour rétrécir la chaussée.
- Rue Michatel : les trottoirs sont très difficilement utilisables notamment pour les personnes avec poussettes. Le Maire signale que la réfection de cette rue est prévue pour le mandat, avec renforcement de l'éclairage public. Les lampadaires au milieu des trottoirs seront revus au maximum selon la faisabilité technique. Le Maire précise que la réfection de la chaussée sera en goudron et qu'un apport de végétal est prévu.
- Rue Baron Louis : pour certains riverains, l'éclairage côté gauche est faible, d'où un sentiment d'insécurité. Le Maire rappelle qu'au niveau environnemental et financier, il faut faire des économies d'énergie. L'éclairage rue Baron Louis n'est pas prioritaire à l'heure actuelle.
- Intersection Béranger / Corne de Cerf : il y a une priorité à droite mais la végétalisation empêche une bonne visibilité. Il faudrait un stop ou un Cédez-le-passage. Le Maire trouve qu'il serait dommage de couper la végétalisation, et indique que la Ville va regarder quel aménagement peut être fait.
- Rue Pierre Hardie : Un riverain se plaint de l'absence de trottoirs et du mauvais état de la chaussée. Le Maire rappelle que sur le plan technique, cette rue est trop étroite pour créer des trottoirs dans la norme.
- Les arbres, place des Clercs, amènent de l'humidité et cachent le soleil. Il faudrait au moins les élaguer. Le Maire explique qu'un diagnostic est en cours de réalisation sur le patrimoine arboré. Jorge Bocanegra indique que les arbres dans les espaces restreints posent des problèmes aujourd'hui. Une réflexion est menée à ce sujet pour replanter ailleurs les arbres qui poseraient problème ou qui sont en mauvaise santé. Un élagage va néanmoins être demandé aux services.
- Une riveraine remercie la Ville pour l'élagage des arbres effectué place Ronde.

Olivier Heyob présente le dispositif OPAH-RU et Couleurs de Quartiers

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat permet d'améliorer l'habitat ancien en encourageant les travaux en matière d'économies d'énergie, de maintien à domicile, de salubrité, de réhabilitations...

Les propriétaires peuvent bénéficier de subventions de l'ANAH, de la ville et de la Région et d'aides de la CCT pour les travaux à économies d'énergie.

Aides pour les propriétaires occupants : de 20 à 50 % du montant des travaux plafonné, selon les ressources et la nature des travaux envisagés.

Subventions sur le parc locatif : 20% ou 35% du montant des travaux, en fonction de l'état de dégradation du logement à rénover.

Le Centre d'Amélioration du Logement (CAL) est l'interlocuteur à ce sujet. Il est présent chaque jeudi de 13h30 à 16h30 en mairie.

Le dispositif Couleurs de Quartiers permet aux riverains de réaliser des travaux subventionnables à 35%.

- ➔ Une riveraine qui bénéficie actuellement de cette aide remercie le CAL et l'ANAH.
Le Maire rappelle que c'est bien à l'initiative de la ville que ce programme a été lancé. Il y a aussi Couleurs de Quartiers. Il ne faut pas hésiter à mettre de la couleur sur les menuiseries. Vous pouvez trouver le nuancier sur le site de la Ville avec un simulateur de couleurs des façades qui propose les teintes autorisées.
- ➔ Le Maire rappelle que l'Architecte des Bâtiments de France reste très vigilant sur les menuiseries et volets. Là où il y a encore des volets métalliques (place Ronde) on ne peut pas faire ce que l'on veut.
- ➔ Jorge Bocanegra fait un point sur la végétalisation du centre-ville. Cela permet de casser la minéralité du centre-ville. Le service creuse une fosse de 15 à 20cm de large, met la terre, fournit les plantes et conseille. Il y a aussi possibilité de mettre des grimpants, charge au propriétaire de faire les fixations sur la façade. Contrairement à certaines idées reçues, ça n'apporte pas d'humidité !
- ➔ Impasse des Moutons, est-ce que la végétalisation est possible ? Le Maire propose que le service se rende sur place pour vérifier la faisabilité.
- ➔ Place Croix de Füe / rue de la Petite Boucherie : les riverains s'interrogent sur les projets de la municipalité pour endiguer les problèmes d'insécurité et d'insalubrité.

Le Maire rappelle que la municipalité a investi plus d'1 million d'euros dans les voiries de ce quartier. A travers l'OPAH-RU, on souhaite que les propriétaires rendent leurs logements plus qualitatifs pour faire venir de la mixité sociale. Une réhabilitation de plusieurs ilots pourrait aussi avoir lieu. Sur l'insécurité, le Maire signale qu'une réunion a lieu tous les trimestres où on essaie de mettre tout en œuvre pour combattre les incivilités. Le procureur est très actif. Il existe une poche de paupérisation et le dispositif OPAH-RU vise à régler ce problème, mais cela ne se fera pas en 2 ans. Le Maire cite l'exemple du quartier Saint-Epvre à Nancy où il a fallu 15 ans pour réintroduire de la mixité sociale. Après la Croix de Metz, le centre-ville est aujourd'hui un enjeu fort mais la Ville ne pourra pas aller très loin toute seule. Une réponse de l'Etat est attendue pour savoir si des aides seront apportées. Le Maire est allé dans les Ministères avec le député pour demander une attention particulière sur ce dossier de rénovation urbaine sur 3 ou 4 ilots.

- ➔ Rue de la Halle / Rue Saint Amand. Il y a de gros problèmes d'ordures, de drogue, de stationnement. Tous les jours les agents de la ville passent mais ça n'y fait rien. Le Maire va demander à la Police Municipale de faire des rondes supplémentaires sur le secteur.

Gérard Howald présente la saison culturelle

Retrouvez toutes les dates sur le guide de la saison culturelle et sur le site internet de la ville toul.fr

Matthieu Vergeot présente les nouveautés à Citea

- Programmation diversifiée : grand public, type « Arts et Essais », films d'animation, films en VO, documentaires...
 - Jusqu'à 8 films différents par semaine répartis sur 17 séances
 - Un nouvel abonnement illimité pour 15€ / mois
 - Diffusion d'événements culturels : spectacles, comédies musicales, opéras, visites d'expositions en direct ou en différé...
 - Carte MultiPass Culture pour les Lycéens
 - Et bientôt, des menus ciné-resto
- Un riverain signale qu'avant il y avait des affiches en ville, mais que maintenant on voit moins les programmes. Il faudrait en mettre à disposition chez les boulangers par exemple, ou à la piscine ! Matthieu Vergeot explique que la communication va être développée en ce sens. Le Maire rappelle qu'un programme est édité tous les 10 jours et que la Ville va développer les lieux de diffusion. Un affichage sur la façade est aussi prévu.
- Le cinéma peut-il aussi être un moyen de communication pour les événements portés par les associations ? Le Maire répond qu'il est tout à fait possible de développer les images de bandes annonces pour le milieu associatif.

Lydie Le Piouff présente la politique éducative

Préparer l'avenir en favorisant l'égalité des chances pour les citoyens de demain : c'est une des priorités de notre mandat. Nos choix visent à créer un environnement éducatif de qualité pour tous, favorable à l'apprentissage dans de bonnes conditions et à l'ouverture des enfants sur le monde qui les entoure.

En temps scolaire :

- Gratuité des fournitures depuis 2008 (70€ / élève en primaire et 50€/ élève en maternelle).
- La ville accompagne les enseignants qui décident d'organiser des classes transplantées. 147 enfants dont une classe CLIS seront concernés en 2015. Un budget de 72 000€ est prévu, avec participation des familles en fonction de leur niveau de vie
- La ville investit aussi pour les bâtiments scolaires et le matériel pédagogique

En temps extra-scolaire :

- Des nouvelles activités pédagogiques de qualité dans chaque école
 - Le développement des services de restauration scolaire de proximité (8 sites à ce jour dans la ville, dont 3 nouveaux sites créés en un an)
 - Chaque jour, les enfants sont accueillis le matin à partir de 7h30 et le soir jusqu'à 18h45 à l'issue des Nouvelles Activités Scolaires, au tarif unique de 1€ par heure.
- Le Maire indique que la Ville a aussi diminué les tarifs des cantines, ce qui a fait augmenter très fortement la fréquentation de celles-ci. Conjugué à la proximité des cantines, c'est un service qui est monté en flèche. Près de 22% des produits des cantines

sont issus des circuits courts, cette politique est portée par le Syndicat Mixte du Grand Toulousain, une émanation des collectivités locales. Dans les crèches, on fait à manger sur place, contrairement à beaucoup de collectivités. La qualité est donc au rendez-vous.

Lucette Lalevée présente la politique du vivre ensemble

Notre projet de mandat a pour objectif que chacun, quel que soit son âge, son niveau de vie, son quartier, trouve sa place dans la ville. 2 exemples pour l'illustrer ce soir.

Un nouvel équipement pour les familles : le Centre socio-culturel Michel Dinet

- Inauguré le 21 juin 2014, le nouveau centre socio-culturel Michel Dinet offre des locaux entièrement neufs et adaptés aux activités que propose la structure
- Le CSC est un lieu de proximité, à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population, en veillant à la mixité sociale
- C'est un lieu d'animation de la vie sociale qui permet aux habitants de concevoir et réaliser leurs projets
- Une équipe de 40 personnes à l'année, dont 10 permanents, anime le lieu, accueille les familles, les écoute, les oriente
- Exemples d'actions en direction des familles et des parents : mercredis des familles, espace famille, ateliers, sorties...
- Exemples d'actions en direction des enfants et des jeunes : centres de loisirs, accompagnement à la scolarité, chantiers jeunes, formations BAFA
- Exemples d'activités : poterie, zumba, relaxation...
- Mais aussi, accueil des partenaires tels que le CRIL

Des choix de solidarité vers nos aînés

Dans les foyers résidence :

- Le CCAS gère un parc de 101 logements
- Importants travaux d'isolation en cours à travers le changement des menuiseries et installation de volets roulants électriques (les travaux devraient être terminés pour la fin de l'année).
- Création des conseils de la vie sociale : des lieux d'échange et d'écoute sur toutes les questions relatives au fonctionnement des foyers, favorisant ainsi la participation des résidents.
- Notre municipalité développe au fur et à mesure une programmation d'activités pour les résidents : organisation de transports pour se rendre aux spectacles de la salle de l'Arsenal, projet de création de bacs potager avec activités jardinage, réflexion sur des activités avec la Médiathèque...

Après des personnes vivant à domicile :

- Portage de repas à domicile : objectif de diversifier l'offre en travaillant avec plusieurs prestataires
- Une tarification progressive des repas en fonction des revenus des bénéficiaires sera instaurée, afin que le maximum de Toulousains puisse bénéficier de ce service

Christine Assfeld-Lamaze présente la politique d'attractivité et le Marché de Noël

Le soutien aux commerces est un exemple de la politique municipale en faveur de l'attractivité de la ville. Grâce au FISAC, des subventions pour la rénovation de vitrines, la mise en accessibilité et en sécurité des locaux (91 projets aidés depuis 10 ans) sont accordées aux commerçants. De nombreux investissements ont été réalisés dans les rues du centre-ville. La Ville soutient également les animations commerciales (Marché de Noël, Braderie...)

- Patrick Lucot complète l'information sur la Saint-Nicolas.
- Christine Assfeld-Lamaze ajoute un point d'information sur la future convention de partenariat avec la CCI pour dynamiser le commerce de centre-ville
- Marchés : une riveraine s'interroge sur la désaffectation des commerçants pour les marchés et propose de ne faire qu'un seul marché par semaine. Christine Assfeld-Lamaze répond que les commerçants qui viennent tiennent au marché. Le Maire rappelle qu'il y a aussi de moins en moins de commerces itinérants car les normes sont de plus en plus contraignantes. Le marché du samedi matin marche très bien.
- Le Maire précise que le marché ne reviendra pas sur la place du marché aux poissons, aux légumes car ces lieux ne correspondent plus aux normes de sécurité, notamment pour le passage des pompiers.
- Un riverain demande davantage de souplesse de la part de la Police Municipale les jours de marché. Le Maire rappelle que le sous-sol est vide la journée, il est donc possible de se garer, même les jours de marchés !

Catherine Bretenoux présente la démarche de participation citoyenne

Les Toulousains sont invités à s'investir dans des comités de quartier : projets d'animation, de cadre de vie, de vivre ensemble, de solidarité... Dès 2015, 15 000€ seront dédiés à la participation, pour concrétiser les projets dans les quartiers.

Le centre socio-culturel Michel Dinet et l'Espace André Malraux seront dédiés à cette démarche. Des réunions de concertation seront mises en place dès que nécessaire et sur tous les sujets : stationnement, voirie, équipements sportifs, espaces verts...

Des initiatives concrètes ont déjà vu le jour : ateliers Bricol'Bois et Bobine Verte, végétalisation des façades...

Questions particulières

- Une riveraine remercie le Maire pour ce qui a été fait par la ville et particulièrement au skate park. Respect entre les utilisateurs, entraide : bravo !
- Le Maire indique que les structures gonflables de Ludik Air Park seront de retour au gymnase Balson les 29 et 30 décembre prochains.